



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

installations classées

Question écrite n° 109899

## Texte de la question

Dans le cadre de l'audit décidé par le Gouvernement sur le contrôle des installations classées soumises à autorisation, les rapporteurs ont formulé plusieurs recommandations. Ils proposent notamment que des arrêtés ministériels de prescriptions techniques soient pris pour toutes les rubriques qui seront concernées par ce contrôle par des organismes agréés. Les modalités de contrôle par les organismes agréés seraient précisées soit dans les arrêtés eux-mêmes soit dans des instructions particulières. M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre de l'écologie et du développement durable de bien vouloir lui indiquer les perspectives de son action ministérielle s'inspirant de cette proposition.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109899

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** écologie

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 novembre 2006, page 11729